

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

**Délibération**  
**n° 2007.06.251**

**Centre équestre de  
La Tourette : tarifs  
2007/2008**

**LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

**Ont donné pouvoir :**

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Jean-Yves DE PRAT à Bernard CHARRIER, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Martine FAURY à Jean-Claude MOGIS, Annie FOUGERE à Jean MARDIKIAN, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

**Excusé(s) :**

Jean-Jacques SYOEN

**Excusé(s) représenté(s) :**

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

<b>EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS SPORTIFS</b>	<b>Rapporteur : Monsieur BRONCY</b>
--	-------------------------------------

<b>CENTRE EQUESTRE DE LA TOURETTE : TARIFS 2007/2008</b>
--

Par délibération n° 240 du 10 juillet 2003, le conseil communautaire a approuvé la convention de délégation de service public relative au centre équestre « La Tourette », le choix de l'association « L'Etrier Charentais » comme délégataire, ainsi que les tarifs pour la saison 2003/2004.

Les tarifs du centre équestre actuellement en vigueur ont été fixés par délibération n° 140 du 5 mai 2006. Il appartient à la ComAGA, collectivité délégante, de fixer les tarifs pour la saison 2007/2008 sur proposition de l'Etrier Charentais, en application de la convention de délégation de service public. Les modifications suivantes ont été apportées :

- Création de 2 nouveaux tarifs « Adhésions/licences » concernant les groupes scolaires et les adhérents non pratiquants,
- Création d'un « Ticket à l'unité » pour les 3 ans,
- Création de 3 nouveaux forfaits « Pensions » : mensuel 2<sup>ème</sup> cheval, mensuel 2<sup>ème</sup> poney et mensuel 3<sup>ème</sup> poney ; création d'un forfait mensuel et d'une formule carte de 5 séances de cours individualisés,
- Création d'un nouveau forfait « Formule découverte » relatif à la préparation à la compétition »,
- Suppression du tarif « initiation » relatif aux « Promenades/examens » et redéfinition du tarifs 2 heures en tarif ½ journées,
- Diminution du tarif des « stages » à la journée pour les 10/17 et les 18 ans et + s'expliquant par la suppression du déjeuner.
- Distinction entre engagement individuel et engagement par équipe au sein de la discipline « voltige amateur ».

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 31 mai 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 19 juin 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les tarifs pour la saison 2007/2008, qui entreront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
<b>05 juillet 2007</b>	<b>06 juillet 2007</b>